

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

**Arrêté du 5 avril 2012 portant inscription au tableau d'avancement au grade de chargé d'études documentaires de 2<sup>e</sup> classe et de chargé d'études documentaires de 1<sup>e</sup> classe du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement au titre de l'année 2012**

NOR : DEVK1208903A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 98-188 du 19 mars 1998 fixant les dispositions statutaires applicables aux corps de chargés d'études documentaires ;

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des chargés d'études documentaires du 30 novembre 2011,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont inscrits au tableau d'avancement au grade de chargés d'études documentaires de 2<sup>e</sup> classe du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement au titre de l'année 2012 :

NOM	PRÉNOM	SERVICE
BAILLIEUX	Annie	Ministère de de la culture et de la communication
BLANCHARD	Élisabeth	Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie
NEEL	Gilbert	Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement

Article 2

Est inscrite au tableau d'avancement au grade de chargés d'études documentaires de 1<sup>e</sup> classe du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement au titre de l'année 2012 :

NOM	PRÉNOM	SERVICE
LEFORT	Isabelle	Ministère des affaires étrangères et européennes

### Article 3

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 5 avril 2012.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le sous-directeur de la modernisation  
et de la gestion statutaire,*  
É. SAFFROY